



## Fédération Française de la Santé de la Médecine et de l'Action Sociale

---

### **CC 66 : COMMISSION MIXTE PARITAIRE DU 26 MARS 2010**

---

La Commission Mixte Paritaire du 26 mars 2010 s'est achevée par l'échec de la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires.

Cet échec résulte de la lamentable obstination des syndicats employeurs (SYNEAS et FEGAPEI) à vouloir imposer une augmentation de la Valeur du Point inférieure à l'enveloppe, pourtant maigrelette, octroyée par la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale).

En effet, alors que la DGCS permet, pour 2010 une augmentation générale de 0,6%, les employeurs souhaitent limiter celle-ci à 0,4%.

Outre le caractère indécent de ce maquignonnage, au regard de la perte de pouvoir d'achat subie depuis des années par les salariés de la CC 66, la proposition employeur présente l'inconvénient d'amputer d'ores et déjà l'enveloppe 2011 de 0,14%, par l'effet report d'une mesure qu'ils entendent fixer au 1<sup>er</sup> avril 2010.

Bien entendu, aucune organisation syndicale n'a cautionné cette mascarade par une signature.

Le rideau a donc été tiré sur l'affligeante prestation des employeurs de la CC 66, auxquels il ne reste plus qu'à mettre en œuvre de manière unilatérale leur pitoyable demi-mesure.



Convention Collective Nationale du Travail du 15 mars 1966

**Commission Mixte Paritaire de Négociation du 26 mars 2010  
DECLARATION COMMUNE CFE-CGC, CFTC, CGT et FO**

**L'intersyndicale CFE-CGC, CFTC, CGT et FO constate qu'à l'occasion de cette Commission Mixte Paritaire, consacrée à la NAO sur les salaires 2010, les syndicats employeurs font une proposition, non seulement en deçà de leur première proposition, mais également inférieure à celle de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, dans le cadre des enveloppes contraintes.**

La FEGAPEI et le SYNEAS utilisent l'argument d'un prétendu GVT fort pour proposer aux salariés de la CCNT66 une augmentation misérable et inacceptable ; soit +0,54% au 1<sup>er</sup> avril, ce qui ne fait en réalité que +0,4% d'augmentation sur l'année 2010.

**Dans la situation financière difficile pour l'ensemble des salariés du secteur, la volonté des employeurs de vouloir confisquer aux salariés ces quelques centimes d'euros, pourtant disponibles selon la DGCS, augure mal de l'engagement commun à négocier l'amélioration de notre convention collective.**

Devant cette mauvaise foi évidente, l'intersyndicale CFE-CGC, CFTC, CGT et FO décide de quitter cette séance, sans négociation possible.

